

Communiqué de presse : Un nouvel échec du gouvernement en matière d'accessibilité lors de la conférence de presse d'Emmanuel Macron

Depuis 2020, les discours du Président de la République sont rendus accessibles au grand public, marquant ainsi une avancée significative dans la promotion de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes concernées dans le débat public. Cette accessibilité est désormais assurée grâce à des moyens tels que la sous-titrage en direct et l'utilisation de la Langue des Signes Française (LSF) dans les grandes communications gouvernementales, quels que soient les médias utilisés pour les consulter, que ce soit à la télévision ou sur les réseaux sociaux.

Il est crucial de comprendre que l'inclusion des personnes en situation de handicap ne peut être réalisée sans une accessibilité appropriée leur permettant de participer pleinement. Les plus hautes instances gouvernementales, y compris la présidence de la République, doivent servir d'exemple en incarnant les valeurs démocratiques françaises.

La conférence de presse du 16 janvier 2024 avait pour but de permettre au président de la République d'informer les citoyens français de sa stratégie politique. Cependant, en raison du manque de mesures adéquates pour garantir l'accessibilité, elle a exclu les personnes devenues sourdes ou malentendantes.

SurdiFrance, la fédération des personnes devenues sourdes et malentendantes, exprime sa grande déception face à l'inaccessibilité de la récente conférence de presse du président de la République pour les personnes déficientes auditives.

L'apparence de dispositifs d'accessibilité lors de l'allocution du 16 janvier, les incidents survenus lors de la conférence de presse montrent l'absence d'une réelle prise de conscience en matière d'accessibilité de la communication.

Le sous-titrage en direct a été interrompu après seulement 26 minutes sur les deux heures 20 que la conférence de presse a duré. De nombreux messages nous sont parvenus, demandant si nous pouvions entreprendre des actions ou communiquer avec le gouvernement pour corriger cette lacune. Cependant, il ne nous incombe pas d'agir, car nous croyons que c'est au service de communication du gouvernement de s'assurer que les personnes malentendantes ou devenues sourdes méritent plus que 18,5 % d'une communication officielle.

De plus, il est évident que le sous-titrage en direct n'a pas été suffisamment pensé pour les personnes ayant des déficiences visuelles, en particulier les personnes sourdaveugles. Le texte était trop petit dans un bandeau transparent, ce qui ne permettait pas le contraste nécessaire pour une visibilité maximale.

Communiqué de presse : Un nouvel échec du gouvernement en matière d'accessibilité lors de la conférence de presse d'Emmanuel Macron

SurdiFrance tient à rappeler les engagements pris par le gouvernement à travers les différents Comités interministériels du handicap, notamment la Charte d'accessibilité de la communication de l'État, mise à jour en septembre 2022. Cette charte représente un engagement crucial envers l'ensemble des citoyens français, qu'ils soient en situation de handicap ou non.

La Fédération SurdiFrance poursuivra son travail acharné aux côtés de toutes les associations concernées et auprès des pouvoirs publics pour garantir que l'accessibilité des communications gouvernementales reflète fidèlement les engagements pris. Nous demeurons ouverts et disponibles pour collaborer avec les autorités concernées afin d'améliorer cette situation, dans le but de permettre à toutes les personnes devenues sourdes ou malentendantes de jouir pleinement de leur citoyenneté au sein de la société française.

A propos de SurdiFrance

SurdiFrance est la fédération d'associations de personnes malentendantes et devenues sourdes, créée, animée et gérée par des personnes déficientes auditives. Il poursuit deux objectifs : défendre les intérêts des personnes malentendantes et améliorer leurs conditions de vie et leur autonomie.

Contact : contact@surdifrance.org

Web : www.surdifrance.org